

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/11/2023

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 1 491,98 (EUR)
(D) 896,67 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 30/11/2023

Actif géré : 1 549,75 (millions EUR)

Code ISIN : (C) FR0010035162
(D) FR0010111146

Indice de référence :

100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE
CORPORATE (E)

Notation Morningstar "Overall" © : 3

Catégorie Morningstar © : EUR CORPORATE BOND

Nombre de fonds de la catégorie : 1255

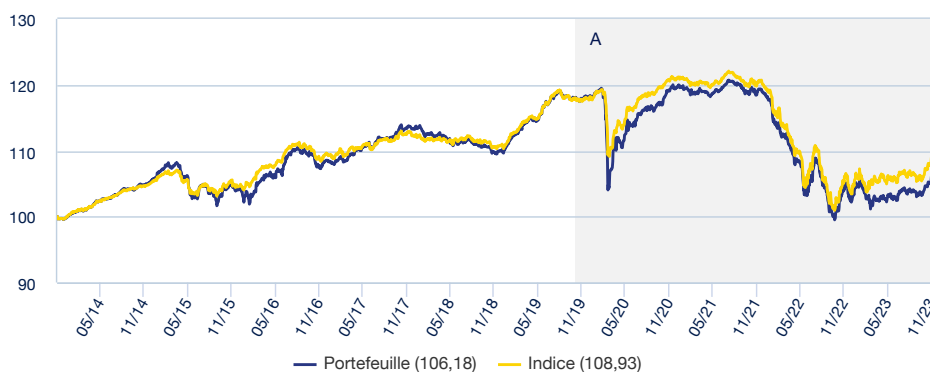
Date de notation : 31/10/2023

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion investit dans une sélection d'obligations émises par des entreprises qui répondent aux principes de l'investissement socialement responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de titres. Elle est adossée à une équipe d'analystes extra-financiers qui s'appuie sur l'expertise d'agences de notation spécialisées.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Reprise de l'historique de performance du FCP Amundi Credit Euro ISR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	30/12/2022	31/10/2023	31/08/2023	30/11/2022	30/11/2020	30/11/2018	29/11/2013	22/01/2004
Portefeuille	3,90%	1,96%	1,87%	2,01%	-10,90%	-3,21%	6,11%	49,20%
Indice	5,31%	2,30%	1,83%	3,45%	-9,79%	-1,46%	8,87%	59,52%
Ecart	-1,41%	-0,34%	0,04%	-1,44%	-1,11%	-1,75%	-2,76%	-10,32%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-13,87%	-0,77%	1,37%	7,23%	-2,89%	4,40%	4,22%	-1,26%	5,79%	0,64%
Indice	-13,65%	-0,97%	2,77%	6,24%	-1,25%	2,41%	4,73%	-0,56%	5,51%	1,32%
Ecart	-0,22%	0,19%	-1,40%	0,99%	-1,64%	1,99%	-0,50%	-0,70%	0,28%	-0,68%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : SICAV
Date de création de la classe : 06/11/2019
Eligibilité : -
Eligible PEA : Non
Affectation des sommes distribuables :
(C) Capitalisation
(D) Distribution
Souscription minimum: 1ère / suivantes : 10 Part(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : 1,00%
Frais courants : 0,83% (prélevés)
Frais de sortie (maximum) : 0,00%
Durée minimum d'investissement recommandée : 3 ans
Commission de surperformance : Non

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	3,85%	4,41%	5,57%	4,34%
Volatilité de l'indice	4,26%	4,74%	4,68%	3,62%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

La publication des derniers chiffres d'inflation a surpris à la baisse des deux côtés de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'inflation ressort à 3.2% en octobre (3.7% en septembre et 3.3% attendu). Cette baisse continue est cependant à relativiser pour les mois à venir compte tenu de la fin des effets de base qui ont joué ces derniers mois. En Zone Euro, le taux d'inflation de novembre en rythme annuel est également en baisse à 2.4% contre 2.9% en octobre et 4.3% en septembre. Bien que ces chiffres soient encourageants, les Banques Centrales restent prudentes et ont multiplié les commentaires en faveur d'un maintien au niveau actuel de taux suffisamment longtemps. D'autant que les tensions géopolitiques (Ukraine/Russie et Israël) font craindre une nouvelle hausse des prix de l'énergie pouvant influencer sur l'amélioration des niveaux d'inflation observés. Côté activité, si la résilience de l'économie américaine a été confirmée par une croissance annualisée à +5.2% au 3^e trimestre, le fléchissement attendu se fait enfin sentir, notamment du côté des tensions sur l'emploi qui se résorbent progressivement. En zone Euro, les derniers PMI restent en zone de contraction mais semblent avoir atteint un point bas.

FED et BCE ont ainsi maintenu leurs taux directeurs souhaitant laisser plus de temps à la transmission de leur politique monétaire avant d'ajuster celle-ci si nécessaire. Elles infléchissent même leur discours fin novembre, se félicitant du ralentissement de l'inflation, et confortant les marchés qui se positionnent déjà pour le prochain cycle d'assouplissement monétaire attendu en 2024, avec désormais près de 125 bps de baisse des taux directeurs attendus en 2024 pour la BCE.

Dans ce contexte, les taux baissent significativement en Novembre. Les taux américains à 10 ans et 2 ans américain terminent le mois respectivement à 4.33% (-60 bps), et 4.68% (-40 bps), retraçant une partie du mouvement de pentification, le 2-10 ans s'affichant désormais à -35 bps.

En Zone Euro, les taux évoluent dans le sillage des taux américains. Le taux à 10 ans allemand affiche 36 bps de baisse, à 2.44%, et le 2 ans 20 bps de baisse, à 2.82%. La prime de risque italienne a quant à elle bénéficié de la confirmation de son rating à Baa3 par Moody's, qui a également retiré la perspective négative qui lui était attribuée, et se resserre de 14 bps, à 178 bps.

Le marché du crédit profite de cet environnement porteur pour les actifs risqués : les taux des Banques Centrales auraient atteint leur point haut et le scénario de soft landing se renforce, tandis que le risque géopolitique reste en second plan, sans escalade à ce stade au Moyen-Orient. La baisse de l'inflation plus rapide qu'attendu donnera un peu d'oxygène aux entreprises qui ont jusque-là montré une détérioration de leurs fondamentaux relativement contenue. C'est en tout cas ce que souhaitent retenir les investisseurs comme le montre la performance de l'indice Corporate avec une performance élevée de +2.3% dont +0.86% par rapport aux obligations du Trésor avec des échéances similaires, soit un resserrement du spread moyen contre référence de 14 bps, à 143 bps.

D'un point de vue sectoriel, cette performance positive a été portée par le secteur de l'assurance-vie avec une performance excédentaire de 1.45%, suivi par les REITs qui ont affiché une performance excédentaire de 1.28%. Les actifs financiers à haut bêta ont surperformé les actifs plus sûrs, les spreads des obligations Coco AT1 se sont resserrés de 34 bps tandis que les spreads des financières seniors se sont resserrés de seulement 16 bps.

Sur le mois, le fonds affiche une performance en retrait par rapport à son benchmark en raison tout d'abord d'une couverture optionnelle sur l'indice Itraxx Xover qui nous a finalement coûté. Initiée alors que les résultats des entreprises étaient moins bons qu'attendus et que les indicateurs d'activité baissaient, la forte corrélation aux actions l'a emportée. L'indice s'est fortement resserré sur le mois en sympathie avec le marché des actions très complaisant.

Dans le même contexte, les taux ont fortement baissé, avec un aplatissement du 2/5, ce qui a entraîné une perte sur notre position de pentification sur ce segment. Les bonnes performances des nouvelles émissions auxquelles nous avons participé n'ont pas compensé ces pertes.

La liquidité se réduit en cette fin d'année et exacerbe les mouvements de taux. Le marché a intégré très rapidement les dernières bonnes nouvelles et semble ne pas vouloir tenir de compte du Quantitative tightening qui se profile à l'horizon en zone Euro, dont l'impact, cumulé à celui de l'augmentation des programmes d'émissions des principaux pays, sera difficilement neutre.

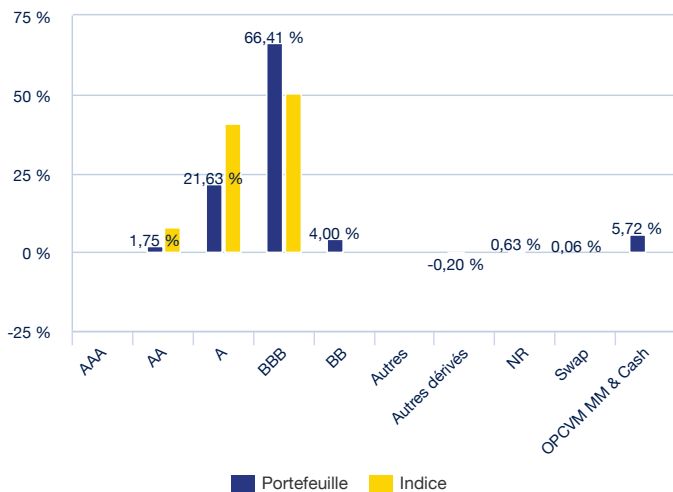
Malgré un contexte économique où la croissance est en train de ralentir, les perspectives pour le marché Investment Grade restent relativement positives. Nous pensons que les entreprises les mieux notées avec des fondamentaux plus sains sont mieux armées pour affronter les défis économiques. Étant donné que les ratings et les taux de défaut en Europe restent à des niveaux sains, nous favorisons une le marché Investment Grade européen.

Le fonds maintient un ESG score supérieur à celui de son benchmark retraité des 20% les pires : 0.993 vs 0.92.

L'intensité carbone est réduite de 32% sous le niveau de l'indice de référence. Le score des conditions de travail est de 0.90 vs 0.70 pour l'indice.

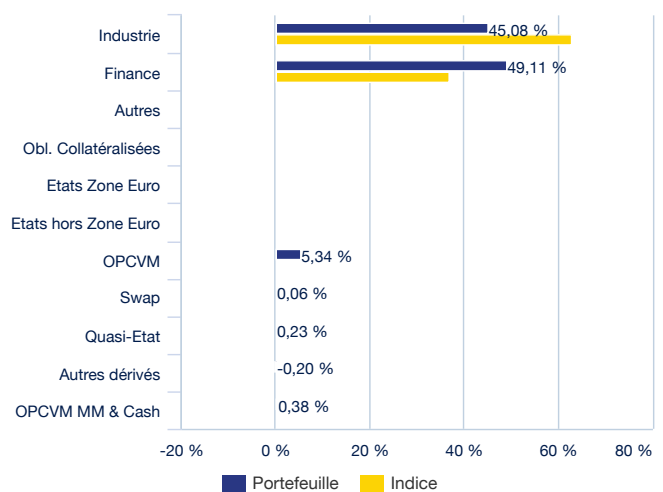
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par secteurs (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	4,34	4,18

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence



OBLIGATAIRE ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

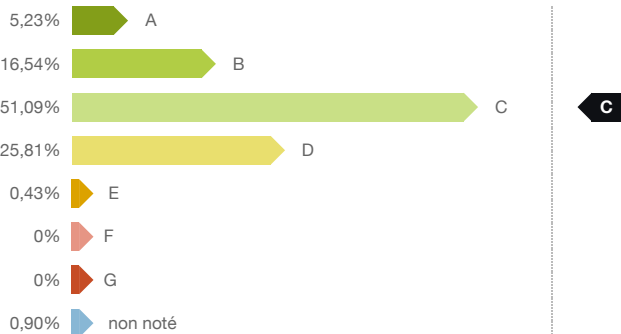
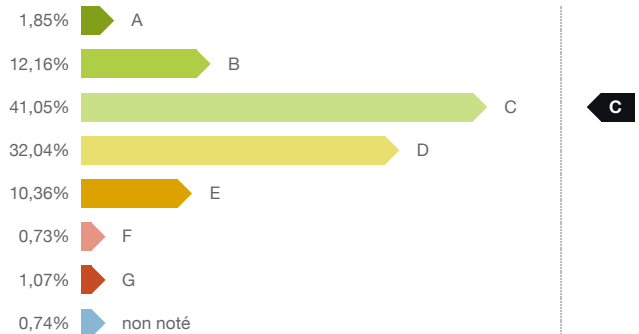
ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	D
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	190
% du portefeuille noté ESG ²	99,10%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

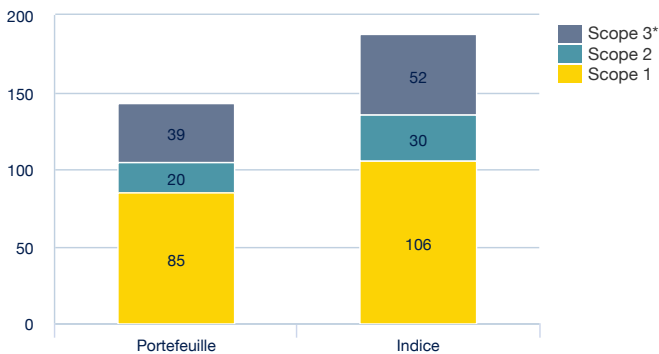
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 143 / 188

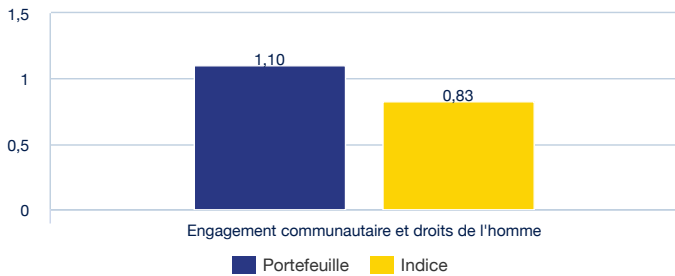
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 95,23% 97,37%

Respect des droits Humains³

Engagement communautaire et droits de l'homme

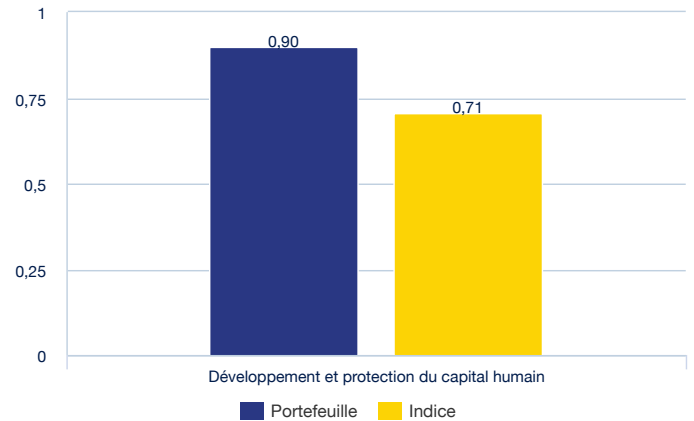


Cet indicateur a pour objectif de Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,32% 96,16%

Social

Développement et protection du capital humain

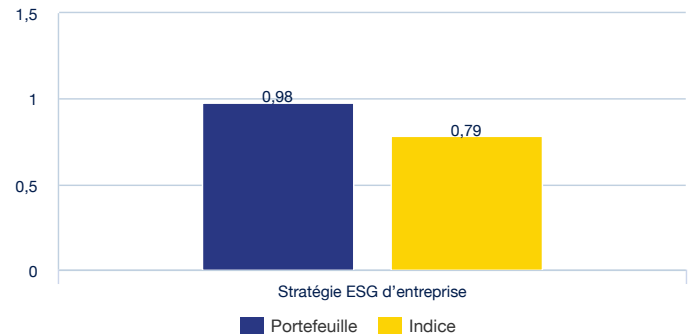


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 97,34% 97,10%

Gouvernance

Stratégie ESG d'entreprise



Cet indicateur prend en considération l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie de l'entreprise et les procédures de fonctionnement des organes de direction. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,18% 93,95%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.



Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.